

Appel

Madame Buzyn, il faut donner plus de moyens pour notre santé !

La grève des personnels des urgences et les autres mobilisations dans les hôpitaux et les EHPAD sont le témoin d'un système de santé qui va mal, avec une aggravation des difficultés pour accéder aux soins, avec des délais d'attente inadmissibles, avec la perte de la proximité, et des obstacles financiers, notamment avec les dépassements d'honoraires.

Sauf à aller vers une catastrophe sanitaire, une transformation du service public de santé est nécessaire pour l'adapter aux besoins de la société actuelle. Cela ne peut se faire à moyens constants et doit se traduire dans la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2020.

La France dépense 20 % de moins que l'Allemagne par habitant pour la santé, est au 11ème rang des pays de l'OCDE : augmenter le budget de l'assurance maladie est légitime et nécessaire pour sortir de la crise sanitaire et répondre aux besoins de la population. Cela doit se traduire concrètement par un accroissement de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie, tant médical que médico-social que va voter le parlement pour 2020.

Ceci permettrait dans les hôpitaux publics :

- l'arrêt de toutes les fermetures de services, suppressions de lits programmées et de structures ambulatoires et fusions de Secteurs en psychiatrie ;
- la réouverture de services, de structures ambulatoires psychiatriques et de lits déjà fermés,
- des créations de postes de personnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement dans les hôpitaux et les EHPAD ainsi que la revalorisation de ces métiers,

Ces mesures sont incontournables pour une réelle prise en charge sanitaire de toutes et tous quels que soient l'âge, le lieu de vie et le niveau social.

La nécessaire adaptation de notre système de santé aux besoins actuels nécessite aussi :

- un grand plan de formation de professionnels médicaux, paramédicaux et de l'aide aux personnes en perte d'autonomie ;
- des investissements conséquents dans les hôpitaux, pris en charge par le budget national.
- une création massive de centres de santé, la régulation de l'installation et une meilleure répartition des professionnels sur le territoire ;
- la suppression des dépassements d'honoraires ;
- des mesures pour que la fabrication et la distribution des médicaments répondent aux besoins ;
- une démocratie effective en santé pour que les avis des usagers, des professionnels et des élus soient réellement pris en compte.

Enfin l'AME (aide médicale de l'Etat) doit être maintenue sans restriction aucune.

Nous, organisations soussignées, mettons cet appel à la disposition de la population pour signature massive.

Nous appelons nos militants à le décliner dans les territoires en faisant état des besoins locaux et à en faire un outil d'action vis à vis des ARS (Agences Régionales de Santé), de leurs délégations départementales, et des parlementaires.

Nous appelons aussi à une multiplication de débats pour échanger ensemble avec la population sur les propositions que porte chacune de nos organisations.

Liste provisoire des organisations signataires

Associations et collectifs : Convergence Nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Confédération Nationale du Logement, Ligue des Droits de l'Homme, People's Health Movement France, Printemps de la psychiatrie, Réseau Education Populaire, Résistance Sociale.

Mutuelle : Alternative mutualiste

Syndicats :FSU, CGT santé et action sociale, Sud Santé Sociaux, Union Syndicale de la psychiatrie.

Partis et mouvements politiques : Ensemble !, Gauche Démocratique et Sociale, Groupe de la France Insoumise à l'Assemblée Nationale, Mouvement écolo, Lutte Ouvrière, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Pôle de Renaissance Communiste en France, République et Socialisme.